

Concours Photographique :

“Les Girouettes du Morvan”



Règlement du concours

Le concours comprend deux catégories : couleur et noir et blanc.

Thème : on entend par girouette toute installation ou instrument servant à indiquer la direction du vent, la photo devra être prise dans le Morvan ou sa périphérie, le village sera identifié.

Format des photos : chaque concurrent pourra envoyer de 1 à 4 épreuves de chaque catégorie sur papier photographique au format compris entre 13*19 et 20*30, chaque photo sera accompagnée d'un titre, du lieu de prise de vue, du nom de l'auteur, de son adresse et téléphone.

Le jury sera composé des membres du comité de rédaction de Vents du Morvan Magazine qui de ce fait s'interdisent l'accès au concours, les principaux critères de notation seront la qualité photographique, la représentativité et l'originalité.

L'auteur autorise Vents du Morvan à utiliser ou publier ses photographies dans le cadre de la promotion du Morvan, les meilleures photos du concours seront publiées dans Vents du Morvan illustrant un article écrit pour la circonstance.

Une exposition sera organisée pour la sortie officielle du numéro 8 de Vents du Morvan magazine, les concurrents désirant voir leurs photos exposées les monteront sur un support rigide de leur choix format 30*40 maxi.

Les photos devront parvenir à Vents du Morvan magazine, 7 place sainte-Barbe, 71400 Autun **avant le 1^{er} septembre 2001.**

Récompenses : elles seront remises le jour de l'exposition.

Premier prix : un repas offert pour 2 personnes dans un restaurant désigné et un abonnement d'un an à Vents du Morvan Magazine.

Deuxième prix : un abonnement d'un an à Vents du Morvan Magazine.

Bravo à Madame Martine COLMET de Luzy qui nous a adressé la 1^{ère} bonne réponse à la question Vents du Morvan Magazine n° 4. Il s'agissait du moulin de Montecot, paroisse de Semelay (Nièvre)